

Collège DSPEG

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION
MENTION DROIT EUROPÉEN – PARCOURS DROIT ET GOUVERNANCE DE L’UNION
EUROPÉENNE.**

Le directeur du collège Jean-Christophe SAINT-PAU,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour la 2ème année de Master Droit – mention « Droit européen » parcours Droit et gouvernance de l'Union Européenne.

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
<i>Président(e) du jury :</i>			
PLATON	Sébastien	PR	Système institutionnel de l'Union européenne
<i>Membres du jury :</i>			
TISSIER	Marion	MCF	Justice, liberté, sécurité
DUBOS	Olivier	PR	Système contentieux de l'Union européenne
<i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après :</i>			
ALVES	Carlos	MCF	Droit de l'environnement
BERR	Eric	MCF	Politique commerciale commune / Questions économiques internationales
GRIGONIS	Simas	Lecteur (Mykolas Romeris)	Politique étrangère et relations extérieures de l'UE

Article 2 : Ce jury est constitué pour la session unique d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le 1er octobre 2025

M. Jean-Christophe SAINT-PAU

Le directeur du collège DSPEG